

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 mars 2011
Français
Original : anglais

**Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs
du représentant suppléant de l'Allemagne
au Conseil de sécurité**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Chargé d'affaires de la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre, datée du 29 mars 2011, indiquant que M. Heiko Nitzschke a été nommé représentant suppléant de l'Allemagne au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

